

CONSEIL MUNICIPAL



Cent trente-cinq ans au service de la commune

Huit personnes ont reçu une attention au cours de l'année 2022 en signe de reconnaissance pour leur fidélité à la Municipalité de Saint-Imier. Il s'agit de Géraldine Rumo (agence AVS), Gérald Cattin (travaux publics) et Gottfried Zeller (services techniques), tous les trois pour 20 ans de service. Les cinq autres membres du personnel – Thierry Froidevaux (administration des finances), Franc Graf (services techniques), Cédric Hinni (installations sportives), Yves Neuenschwander (Diatel SA) et Ibrahim Zeka (travaux publics) – ont 15 années de collaboration à leur actif. (cm)

Bassin de natation couvert Fermé au public à partir du 23 décembre

Le Service bâtiments et infrastructures sportives se voit contraint de fermer le bassin de natation couvert à partir du vendredi 23 décembre prochain pour une durée indéterminée. Le manque de garde-bains et des absences répétées sont à l'origine de cette décision.

Tant que la situation actuelle perdurera, une réouverture au public n'est pas envisageable. Le service est actuellement à la recherche d'une solution pérenne. Le Conseil municipal regrette cette décision, mais la garantie d'une ouverture prolongée du site au public avec des horaires adéquats implique qu'une solution stable et fiable soit préalablement trouvée. Il remercie la population, en particulier les habitués du bassin

couvert de natation du complexe des halles de gymnastique de leur compréhension.
(cm)

Horaires de fin d'année à la Municipalité

En raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 23 décembre, à 16h00, au mardi 3 janvier, à 09h00.

Le Conseil municipal tiendra sa dernière séance ordinaire de la législature 2019-2022, la 41^{ème} cette année, le mardi 20 décembre. Une pause sera observée durant les fêtes de fin d'année. Les délibérations reprendront le 10 janvier.

Le Conseil municipal souhaite de belles fêtes et une très bonne année 2023 à toutes et à tous. (cm)

Ramassage des déchets durant les fêtes

Les fêtes de fin d'année modifieront quelque peu l'organisation habituelle du ramassage des déchets à Saint-Imier. De manière détaillée, cela donne la planification suivante pour ces prochaines semaines :

- **Ordures ménagères**

La tournée de ramassage des ordures ménagères dans les quartiers nord du lundi 26 décembre est supprimée et déplacée au mardi 27 décembre. Les sacs poubelle de l'ensemble de la localité doivent donc être sortis le mardi avant 07h00.

La tournée de ramassage des ordures ménagères dans les quartiers nord du lundi 2 janvier est supprimée et déplacée au mardi 3 janvier. Les sacs de l'ensemble de la localité doivent donc être sortis le mardi avant 07h00.

Il n'est pas possible de déposer les sacs poubelle la veille sur la voie publique. Il s'agit ainsi d'éviter qu'ils soient éventrés par des renards, fouines et autres corneilles ou qu'ils éclatent sous les coups de pied de noctambules.

- **Déchets verts**

Les dernières tournées 2022 pour les déchets compostables auront lieu les jeudis 15 et 29 décembre. La première tournée de l'année 2023 est prévue le jeudi 12 janvier. Elle se déroulera ensuite toutes les deux semaines pour reprendre son rythme hebdomadaire dès le début du mois d'avril et jusqu'à fin novembre 2023.

- **Déchetterie**

La déchetterie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre.

La Municipalité de Saint-Imier remercie chacune et chacun de l'attention portée à ces informations. (cm)

Saint-Imier – Les Savagnières Retour du snowbus

La desserte hivernale de la station de ski des Savagnières par les transports publics reprend ce samedi 17 décembre. Le snowbus circulera depuis et vers Saint-Imier jusqu'au dimanche 26 février 2023 y compris, selon un horaire spécial.

Lorsque le domaine skiable est ouvert, le bus des CJ est opérationnel les mercredis, samedis, dimanches et fêtes générales, ainsi que tous les jours durant les vacances de Noël (26 décembre 2022 au 6 janvier 2023) et la semaine blanche (13 au 17 février 2023).

Quatre départs sont prévus de Saint-Imier et des Savagnières. La réservation pour les groupes est obligatoire au 032 486 93 37.

Le tarif plein est de 6 francs par course, soit 12 francs pour un aller-retour. Le demi-tarif revient à 3 respectivement 6 francs. Une taxe de base de 2 francs par trajet est perçue pour les détenteurs d'un abonnement général et autres cartes journalières CFF. L'acquisition des billets doit se faire auprès du chauffeur, l'achat en ligne n'étant pas possible.

En cas de bonnes conditions d'enneigement et de fonctionnement des installations de remontées mécaniques, la possibilité existe de prolonger la desserte des Savagnières par le snowbus au-delà de la période contractuelle. Des discussions devront avoir lieu le cas échéant.

Plus d'infos sur www.les-cj.ch/News/Ski-aux-Savagnieres. (cm)

Saint-Imier, le 14 décembre 2022